

Du collecteur social unique à l'agence unique du recouvrement.

Le Gouvernement continue dans sa logique de démantèlement de la Sécurité sociale !

Après la réduction des prestations familiales, après l'annonce de substituer à l'actuel régime de retraite par répartition un régime de retraite par points, le Gouvernement par la voix de M. Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, déclare : « à terme, c'est-à-dire dans ce mandat, nous devons opérer le rapprochement entre le recouvrement réalisé au sein des sphères Etat et de la sphère sociale par la constitution d'une agence unique du recouvrement. » En d'autres termes, cela reviendrait à fusionner les Urssaf avec les services des Impôts.

Les cotisations sociales jusqu'alors recouvrées par les Urssaf sont destinées exclusivement au financement de la Sécurité sociale. Les placer dans le même pot commun que l'impôt permettra au Gouvernement d'y puiser à sa guise.

Cela fragilisera la Sécurité sociale et favorisera son démantèlement.

Après la tentative avortée, à l'occasion de la réforme constitutionnelle, de remplacer la notion juridique précise de « Sécurité sociale » dans notre Constitution par l'expression floue de « protection sociale », le Gouvernement ne désarme pas.

Le fait de mélanger les cotisations sociales avec l'impôt permet de remettre en cause la gestion paritaire de la Sécurité sociale et sa logique solidaire au profit d'une logique marchande.

Tous ces bouleversements n'augurent rien de bon alors que les personnels de nos organismes ont déjà connu une dégradation de leurs conditions de travail au cours des différentes réorganisations des réseaux.

Dans les Urssaf, comme dans tous les organismes de Sécurité sociale, avec la pression budgétaire exercée par la tutelle se traduisant notamment par la réduction drastique des effectifs, le personnel ne pourra plus assurer les missions de service public digne d'une Sécurité sociale telle que l'avait envisagée le Conseil National de la Résistance.

.../...



La FNPOS CGT rappelle ses propositions pour défendre et préserver notre Sécurité sociale :

- Rétablir les principes d'un financement par le salaire socialisé,



- Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales,
- Le droit à une Sécurité sociale à 100 % pour la santé, la famille, l'emploi, la retraite et la perte d'autonomie,
- Une politique en faveur de l'emploi et des salaires qui devra rompre avec la financiarisation de l'économie.



**fédération
des
organismes
sociaux**

la
cggt

BULLETIN D'ADHESION CGT

NOM : _____

Prénom : _____

mail : _____

Portable : _____

Organisme : _____

Ville : _____

A remettre au syndicat de votre organisme.